



Conseil économique et social

Distr. générale
26 juillet 2018

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Quatrième réunion
Addis-Abeba, 3-5 octobre 2018

Note conceptuelle

I. Contexte et justification

1. L'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale est un mécanisme intergouvernemental formel visant à étudier, améliorer et coordonner les activités relatives à l'information géospatiale au niveau mondial en faisant participer les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le Comité régional Afrique de l'Initiative a été mis en place pour s'attaquer aux problèmes de développement des capacités des pays africains pour la production et la diffusion d'informations géospatiales précises, durables et faisant autorité dans tout le continent.

2. Le Comité régional joue un rôle majeur dans la prise de décisions conjointe et dans la formulation d'orientations sur les informations géospatiales dans les cadres politiques nationaux, régionaux et mondiaux. Il travaille également avec les gouvernements pour améliorer les politiques, les dispositions institutionnelles et les cadres juridiques en abordant les enjeux mondiaux et en contribuant aux connaissances mondiales au sein d'une communauté ayant des intérêts et des préoccupations communs. Il soutient et promeut la mise à disposition et le potentiel des informations géospatiales et propose des plans d'action et des lignes directrices visant à faire connaître les manières dont les informations géospatiales peuvent contribuer aux principes, aux politiques, aux méthodes, aux mécanismes et aux normes communs pour l'interopérabilité des systèmes d'information géospatiale.

3. Le Comité régional s'emploie également à renforcer les capacités dans le domaine de l'information géospatiale dans les pays africains et à promouvoir l'utilisation de ces données pour faire face aux défis mondiaux comme le développement durable.

4. Ces cinq dernières années, le Comité régional a élaboré des cadres régionaux pour aborder des questions pertinentes à différents niveaux et soutenir le développement de l'information géospatiale. Les sujets traités par le Comité régional comprennent les initiatives suivantes :

- a) L'Infrastructure régionale africaine de données géospatiales, un cadre de politiques et de structures visant à améliorer la disponibilité des données spatiales et l'accès à ces dernières et faciliter le partage de données entre les producteurs de données et les utilisateurs ;
- b) Le Référentiel géodésique africain (AFREF), qui sert à élaborer un repère de référence géodésique, est aligné sur le repère de référence géodésique mondial pour permettre l'application directe

et uniforme de toutes les informations géospatiales sur le continent ;

- c) Des limites administratives du deuxième niveau, qui aident à construire des bases de données administratives de deuxième niveau précises faisant autorité, avec des ensembles de données servant à différentes applications, notamment l'analyse des données démographiques et la gestion des catastrophes ;
- d) La base de données GeoNyms, qui sert à créer un index géographique africain alimenté par les données des États membres et les contributions du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques ;
- e) Des ensembles de données géospatiales élémentaires visant à mettre en place une architecture de données structurée et exhaustive, cohérente, comparable et compatible aux niveaux local, national, régional et mondial ;
- f) L'intégration des informations et des statistiques géospatiales afin de faire de l'applicabilité des informations une composante des différents secteurs et des différents domaines de la statistique ;
- g) Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sert à élaborer des outils et des données communs pour l'application des technologies géospatiales pour le contrôle et le suivi des progrès de la réalisation des objectifs de développement durable.

5. La création du Comité régional a permis de prolonger au niveau régional les décisions et discussions du Comité d'experts mondial, l'accent étant mis sur les questions intéressant les États membres du continent.

6. La troisième réunion du Comité régional s'est tenue juste après la Conférence Africa GIS 2017, du 20 au 24 novembre 2017, avec plus de 50 participants, dont les représentants de 14 pays africains, ainsi que des observateurs d'organisations internationales, notamment de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, des milieux universitaires, d'organisation et de réseaux régionaux et du secteur privé. Les participants ont examiné des domaines cruciaux pour l'exécution des activités du Comité régional, notamment : les modalités de participation des groupes de travail pour mener à bien le mandat du Comité ; une stratégie de mobilisation des ressources ; le développement des données d'infrastructures nationales en Afrique ; le rôle et la place des informations géospatiales dans la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030 ; et l'adoption du Plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

7. Le Comité régional a ainsi fait des progrès substantiels pour dynamiser son action et montrer à la communauté internationale que l'Afrique prend sa contribution à la mise en œuvre de l'initiative au sérieux. Afin de continuer à sensibiliser les décideurs en Afrique et de renforcer les efforts visant à faire des informations géospatiales un catalyseur du développement durable, le Bureau exécutif organise la quatrième réunion du Comité régional à Addis-Abeba du 3 au 5 octobre 2018, juste après la sixième réunion de la Commission africaine de statistique.

II. Objectifs

8. La réunion a pour principal objectif d'examiner les progrès de la mise en œuvre des recommandations et des actions découlant des réunions précédentes du Comité régional. Elle sera également l'occasion de partager des connaissances et des bonnes pratiques sur le développement des informations

géospatiales sur le continent ; de mieux faire connaître les avantages de l'utilisation des informations géospatiales pour le développement durable ; et d'évaluer les politiques, les mesures et les démarches possibles pour assurer la mise en œuvre réussie de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dans la région. Les conclusions de la réunion contribueront à consolider le consensus et à promouvoir la volonté politique de tirer parti des capacités habilitantes de la technologie de l'information géospatiale pour réaliser le programme de développement de l'Afrique et répondre aux défis mondiaux émergents.

III. Questions à l'examen

9. Les participants examineront, sans s'y limiter, les sujets ci-après :
 - a) Promouvoir la participation des États membres à l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, aux niveaux national, régional et mondial ;
 - b) Aligner et établir les priorités du programme de travail de la région en fonction du programme de travail au niveau mondial et du programme mondial de l'Organisation des Nations Unies ;
 - c) Appuyer la participation de l'Afrique au travail des différents experts et des groupes de travail ;
 - d) Déterminer les moyens de mise en œuvre des activités définies dans le plan d'action africain ;
 - e) Mobiliser les groupes de travail pour mettre en place efficacement les activités sur le terrain ;
 - f) Rendre effectifs la gouvernance et les mécanismes fonctionnels de gestion du Comité régional avec une stratégie claire de mobilisation des ressources.

IV. Résultats escomptés

10. Les conclusions de la réunion contribueront à réaliser la vision au niveau international de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et à encourager les progrès dans la région africaine. La réunion devrait également contribuer à consolider le consensus, à examiner de manière critique la structure, les fonctions et les activités du Comité régional et à définir ses mécanismes de financement.

V. Lieu et date

11. La réunion durera trois jours ; elle se tiendra à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba, du 3 au 5 octobre 2018.

VI. Participants

12. Les personnes ci-après seront invitées à participer à la réunion :
 - a) Les membres du Bureau exécutif du Comité régional ;
 - b) Les coordonnateurs des groupes de travail ;
 - c) Des fonctionnaires nationaux responsables de la cartographie, des enquêtes et des statistiques ;

- d) Des experts de haut niveau des milieux universitaires, d'institutions de recherche, de gouvernements et du secteur privé;
- e) Des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

VII. Dispositions administratives et logistiques

13. Les participants sont priés de confirmer leur participation à la CEA le plus rapidement possible, de préférence avant le 10 août 2018. La CEA s'occupera des modalités logistiques, notamment la réservation des hôtels, l'accueil à l'aéroport et le transport depuis et vers les hôtels. Les participants devront obtenir leur visa d'entrée et les vaccinations nécessaires avant leur déplacement.

VIII. Coordonnées

Andre Nonguierma

Chef de la Section des systèmes d'information géographique, CEA

Secrétariat du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Tél. : +251 (0) 11 544-4 718

Courriel : Nonguierma@un.org